

AVIS DE PUBLICITE
2025SDZ002

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST-UTI CCB

COMMUNE DE CHAMOUILLEY

Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial

La direction territoriale de VNF informe qu'un porteur de projet s'est manifesté pour le développement d'une activité de location de bateaux de plaisance via l'implantation d'un quai de 30 ml et de ponton flottant de 6 m² à Chamouilley. Installations déjà existantes

Il est porté à l'attention du public que l'occupation de cet emplacement est également ouverte à d'autres candidats qui devront fournir un dossier comprenant les pièces mentionnées ci-après. Le cas échéant, une procédure de sélection des candidatures, conformément aux critères mentionnés ci-dessous, pourra être mise en place.

Si aucun autre candidat ne se manifeste, une convention d'occupation temporaire sera alors délivrée au porteur du projet.

Le site à valoriser se situe à Chamouilley, à l'aval de l'écluse n°55, chemin d'halage ; sur du Domaine public non cadastré section AM, et comprend une partie terrestre de 30ml par 0.50m de large soit une surface de 15m² et un ponton d'amarrage privatif sur l'eau de 12ml par 0.50m de large soit une surface de 6m² ; PK : 38.8180

Le présent appel à projets, vise à sélectionner un opérateur économique pour développer une activité de location de bateaux de plaisance.

Publié le	24/11/2025
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 25/12/2025 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Base fluviale avec pontons de 21 m ² pouvant recevoir 2 bateaux de plaisance destinés à la location.
Lieu	Commune : CHAMOUILLEY Adresse : A l'aval de l'écluse n°55, chemin d'halage Références cadastrales : Domaine public non cadastré section AM, d'une partie terrestre de 30ml par 0.50m de large soit une surface de 15m ² et d'un ponton d'amarrage privatif sur l'eau de 12ml par 0.50m de large soit une surface de 6m ² . PK : 38.8180
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Excursions fluviales, locations de bateaux, importation et vente de bateaux
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Voir plan
Restrictions	
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera fonction de la nature de l'activité proposée par le candidat, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement : Bulletin officiel des actes n° 104 du 06 novembre 2024 - VNF
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	1 ^{er} janvier 2026

Durée de la COT/AOT	Durée 5 ans
Critères de sélection	<p>Les critères seront considérés en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du montant de la redevance proposée, ➤ De la qualité du projet (insertion dans le contexte urbain et/ou fluvial, capacité à prendre en considération les contraintes techniques), ➤ De la nature et du montant des investissements, ➤ De la solidité financière du projet.
Négociation	Oui
Pièces à fournir	<p>Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial, Statuts et Kbis (si société), La(es) pièce(s) d'identité des gérants et/ou des signataire(s) de l'acte, Une attestation d'assurance, Fiche client renseignée, Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, Descriptif du projet ou de l'activité envisagée, Projet de programmation des activités, fréquence, parcours, Un plan d'affaires ou business plan, Une offre de prix : Bulletin officiel des actes n°104 du 06 novembre 2024 - VNF</p>
Dépôt des candidatures – Modalités de transmission	La demande est à rédiger en français et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous et/ou par voie électronique à ap-ami.dtne@vnf.fr en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité concerné.
Service à contacter pour renseignement	<p>Voies navigables de France 34 rue de l'Arquebuse – 52100 SAINT-DIZIER agence-st-dizier.uti-ccb.dt-nord-est@vnf.fr Céline BADOUILLE : 06-99-61-92-37</p>